

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Début des consultations sur le renforcement de la sécurité des touristes et des voyageurs

IQALUIT, Nunavut (22 septembre 2015) – Le gouvernement du Nunavut tiendra des consultations publiques sur le territoire afin d’y recueillir de précieux commentaires qui aideront à améliorer la *Loi sur le tourisme*. L’objectif est de fournir des normes et des lignes directrices plus claires en matière de qualité des services et de protection des voyageurs.

« Le tourisme est très important pour le Nunavut, et nous demandons l'aide des Nunavummiut pour orienter et améliorer cette industrie, affirme Monica Ell, ministre du Développement économique et des Transports. Nous souhaitons que les Nunavummiut nous fassent part de leurs idées concernant la nouvelle *Loi sur le tourisme* afin que notre territoire devienne un meilleur endroit pour toutes les personnes concernées. Nous voulons que l'industrie du tourisme contribue à la prospérité des communautés et offre un service de qualité aux visiteurs. »

La révision a aussi pour objectifs de réduire les obstacles à la croissance du tourisme, d'aider à garantir la sécurité des voyageurs et de s'assurer que le tourisme profite aux Nunavummiut.

La *Loi sur le tourisme* fournit des règles et des lignes directrices aux intervenants de l'industrie du tourisme, notamment :

- les organisateurs de voyage comme les pourvoyeurs et les guides;
- les établissements d'hébergement comme les hôtels, les chambres d'hôte et les gîtes éloignés;
- les croisières et les autres activités de tourisme nautique.

Les commentaires seront recueillis auprès des collectivités et des intervenants, afin que tous les intéressés puissent se faire entendre. Lors des consultations publiques, les participants seront renseignés sur les motifs de la révision et sur les propositions

d'amélioration, et ils pourront exprimer leur point de vue quant à l'effet qu'auront ces changements sur les différentes régions, sur les Nunavummiut et sur les collectivités.

Les consultations publiques se tiendront aux dates suivantes :

Date	Collectivité	Endroit
22 et 23 septembre	Iqaluit	22 septembre – Foire commerciale du Nunavut 23 septembre – Hôtel Arctic, salle Caribou
25 septembre	Pangnirtung	Bureau de hameau
28 et 29 septembre	Rankin Inlet	Salle de conférence de l'Atuqtuarvik Corporation
30 septembre	Naujaat	Centre communautaire
5 octobre	Pond Inlet	Centre communautaire
15 octobre	Cambridge Bay	Centre communautaire
16 octobre	Gjoa Haven	Centre communautaire

L'objectif est de présenter la nouvelle *Loi sur le tourisme* à l'Assemblée législative au début de 2016.

Si vous souhaitez remplir un sondage ou prendre part à la consultation, visitez <http://www.gov.nu.ca/fr/edt> ou écrivez à info@NunavutTTA.ca.

###

Renseignements aux médias

Matthew Illaszewicz

Gestionnaire, Communications

Développement économique et Transports

867 975-7818

millaszewicz@gov.nu.ca

Le document d'information suivra.

ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᓕᓕ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.

Document d'information

La *Loi sur le tourisme* actuelle n'est pas propre au Nunavut et n'a pas été modifiée depuis 1992. Lorsque le Nunavut est devenu un territoire, le gouvernement a adopté les lois des Territoires du Nord-Ouest. Cependant, notre industrie touristique et nos besoins sont uniques, et les lois doivent mieux refléter notre réalité.

Il existe trois règlements en vertu de la *Loi sur le tourisme* :

1. Règlement sur l'exemption des guides
2. Règlement sur les pourvoyeurs
3. Règlement sur les établissements touristiques

La *Loi* actuelle confère au législateur le pouvoir d'édicter des règlements relatifs aux guides, aux pourvoyeurs et aux établissements touristiques. Le contexte et les pratiques de l'industrie touristique du Nunavut ont changé au cours des 23 dernières années. La *Loi* actuelle est désuète sur certains plans et ne garantit pas convenablement :

- que les dispositions tiennent compte de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut;
- que les règlements tiennent compte des considérations de sécurité publique;
- que les points de vue de la population sont pris en compte;
- que les occasions de développement économique offertes aux Nunavummiut sont exploitées au maximum;
- que le fait que les navires jouent un rôle de plus en plus important dans l'industrie touristique du Nunavut est pris en compte.

Aller de l'avant ensemble

Le gouvernement du Nunavut a ciblé l'industrie touristique comme l'un des moteurs clés de la croissance économique. Le tourisme a le potentiel de concrétiser une vision de la diversité économique de longue date. Il assurera également une répartition des richesses plus équitable aux petites collectivités tout en consacrant et en célébrant la culture et les valeurs inuit.

Tunngasaiji : Une stratégie touristique pour les Nunavummiut

Lancée en 2013, la stratégie réclame le développement d'un secteur du tourisme qui offre des possibilités économiques aux collectivités tout en assurant un service de qualité aux visiteurs du Nunavut. Parmi les priorités de *Tunngasaiji*, mentionnons le développement des attraits, des produits et des services liés au tourisme; l'augmentation de la participation des Inuit au développement du tourisme au Nunavut et des avantages qui y sont associés; l'accent mis sur le perfectionnement des compétences et la formation, et la mise sur pied d'un cadre favorisant l'engagement actif des collectivités dans la planification et l'élargissement des possibilités touristiques locales. La stratégie vise la croissance régulière et durable de l'industrie du tourisme, notamment par le renforcement des lois et de la réglementation du Nunavut. Des modifications à la *Loi sur le tourisme* doivent être apportées pour réaliser pleinement cette vision du tourisme au Nunavut.